



LE 28 JUIN 2016

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beupré, 3 rue de Fatima Est, le mardi 28 juin 2016 à 18 h 30, à laquelle sont présents :

Mme Nancy Pelletier, conseillère
M. Christian Blouin, conseiller
M. Pierre Carignan, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
Mme Michèle Abdelnour, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Constatation est faite que chaque membre du conseil a bien reçu l'avis de convocation.

7696-280616 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

7697-280616 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2016**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016.

7698-280616 **ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES - PRÊT SALLE CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de prêter gratuitement la salle du centre communautaire à l'Association des bénévoles pour la tenue de l'assemblée générale annuelle le 29 juin.

7699-280616 **ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt numéros 1171

et 1177, la Ville de Beaurpré souhaite émettre une série d’obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Beaurpré a demandé, à cet égard, par l’entremise du système électronique « Service d’adjudication et de publication des résultats de titres d’emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d’une émission d’obligations, datée du 12 juillet 2016, au montant de 3 039 000 \$;

ATTENDU QU’à la suite de cette demande, la Ville de Beaurpré a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	98,66100	83 000 \$	1,20000%	2017	2,13242%
		85 000 \$	1,40000%	2018	
		86 000 \$	1,60000%	2019	
		88 000 \$	1,70000%	2020	
		2 697 000 \$	1,85000%	2021	
VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.	98,52770	83 000 \$	1,25000%	2017	2,15975%
		85 000 \$	1,40000%	2018	
		86 000 \$	1,50000%	2019	
		88 000 \$	1,65000%	2020	
		2 697 000 \$	1,85000%	2021	
MACKIE RESEARCH CAPITAL CORPORATION	99,14200	83 000 \$	1,10000%	2017	2,16251%
		85 000 \$	1,25000%	2018	
		86 000 \$	1,50000%	2019	
		88 000 \$	1,75000%	2020	
		2 697 000 \$	2,00000%	2021	
VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.	98,15000	83 000 \$	1,25000%	2017	2,24664%
		85 000 \$	1,40000%	2018	
		86 000 \$	1,50000%	2019	
		88 000 \$	1,70000%	2020	
		2 697 000 \$	1,85000%	2021	

ATTENDU QUE l’offre provenant de **FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.** s’est avérée la plus avantageuse.

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement :

QUE l’émission d’obligations au montant de 3 039 000 \$ de la Ville de Beaurpré soit adjugée à **FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.** ;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l’inscription en compte de cette émission;

QUE le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) soient autorisés(es) à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d’inscription en compte, agent détenteur de l’obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l’égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d’entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

7700-280616 **RÉSOLUTION DE CONCORDANCE**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Beaupré souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 3 039 000 \$:

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
1171	839 000 \$
1177	2 200 000 \$

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement :

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 3 039 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 12 juillet 2016;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destinée aux entreprises »;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

CD de la Cote-de-Beaupré
9751, BOULEVARD SAINTE-ANNE
STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, QC
G0A 3C0

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 12 janvier et le 12 juillet de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Ville de Beauré, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

7701-280616 **RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement :

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 3 039 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 1171 et 1177, la Ville de Beauré émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 12 juillet 2016); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 1171 et 1177, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

7702-280616 **AUTORISATION SIGNATURE BANCAIRE ET MARGE DE CRÉDIT**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser Monsieur Pierre Renaud, maire ou Monsieur Serge Simard, maire suppléant et monsieur Roch Lemieux, directeur général et trésorier ou madame Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe à signer pour et au nom de la Ville de Beauré tous les contrats, ententes ainsi que tous les effets bancaires relativement aux opérations courantes de la Ville et tous les documents nécessaires aux différents règlements d'emprunt et ouverture de marge de crédit.

7703-280616 **NOMINATION DE M. STEEVE LEFEBVRE À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE PAR INTÉRIM**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de nommer M. Steeve Lefebvre à titre de chef d'équipe par intérim.

7704-280616 **AUTORISATION DE PAIEMENT DÉCOMPTÉ PROGRESSIF #13-UNIGERTEC – CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

Considérant les recommandations positives de la firme MDA Architectes et de M. Denis Boucher concernant le paiement du décompte progressif #11 des travaux de construction du centre multifonctionnel;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 604 661,39 \$ plus les taxes soit 625 688,49 \$ et payable par le règlement 1177, le tout conditionnellement à la réception des quittances.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente.

7705-280616 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que cette séance soit levée à 18 h 50.

Pierre Renaud
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
Directrice générale adjointe